



**Mairie de Sainte-Foy-de-Peyrolières**

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
Département de la Haute-Garonne



# Présentation des activités de l'entreprise Ruggieri par Adeline Lagarde

Responsable d'exploitation

Chef d'Etablissement du site de Sainte-Foy-de-Peyrolières



# PARLONS-EN ENTERPRISE RUGGIERI

27/11/2024



**PARLONS-EN**  
**Entreprise RUGGIERI**

- Présentation de l'entreprise Ruggieri
- Liens avec la commune
- Projet de centrale agrivoltaïque

**HAPPY NEW YEAR**  
**2024**

**Mercredi 27 novembre 2024**  
**à 20h, La Halle**  
(salle des fêtes du village)

# PRESENTATION DES ACTIVITES DE L'ENTREPRISE



RUGGIERI

SINCE 1739

**DES ÉQUIPES,  
DES ENGAGEMENTS,  
DES SOLUTIONS.**



# QUI SOMMES-NOUS?

## CRÉATEUR DE SOLUTIONS INTÉGRANT DE LA PYROTECHNIE

Acteur mondial des métiers issus de la **Pyrotechnie**, le **Groupe Etienne Lacroix**, groupe familial **né en 1848**.

Avec plus de **900 collaborateurs** et un **chiffre d'affaires de 144M€**, le Groupe est un acteur majeur de la Pyrotechnie **reconnu au niveau international**, ce qui lui permet de bâtir des relations industrielles et commerciales avec les plus grands **maîtres d'œuvre et opérateurs mondiaux**, tout en offrant des services de proximité réactifs.



DES ÉQUIPES, DES ENGAGEMENTS, DES SOLUTIONS.

## NOS 6 PÔLES D'ACTIVITÉ



PROTECTION



SÉCURITÉ



ÉVÉNEMENTIEL



LOGISTIQUE



INDUSTRIE



DRONES

DES ÉQUIPES, DES ENGAGEMENTS, DES SOLUTIONS.

**DES ÉQUIPES,  
DES ENGAGEMENTS,  
DES SOLUTIONS.**



  
**RUGGIERI**  
SINCE 1739

# DOMAINES D'ACTIVITE

---

Réseau de 17  
concessionnaires  
exclusifs

Grands  
Evènements

Parcs

# DOMAINES D'ACTIVITE

Réseau de 17  
concessionnaires  
exclusifs

Grands  
Evènements

Parcs



# DOMAINES D'ACTIVITE

---

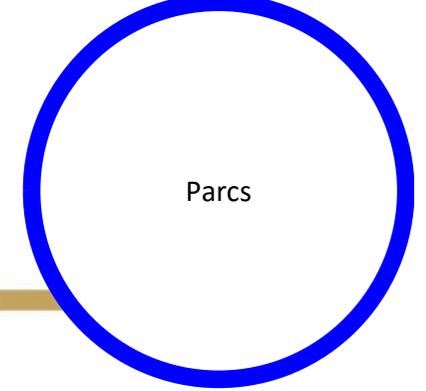
Réseau de 17  
concessionnaires  
exclusifs

Grands  
Evènements

Parcs

# LES DOMAINES D'ACTIVITÉ

---



- ❑ Fourniture de produits pyrotechniques sous forme de « shows »
- ❑ Mise en oeuvre du spectacle chaque soir pour un parc – 6 artificiers CDI + 1 chef de projet

**Chiffre clé : 1 livraison par semaine / au moins 1 spectacle par soir 365 jours par an**

# DOMAINES D'ACTIVITE

---

Réseau de 17  
concessionnaires  
exclusifs

Grands  
Evènements

Parcs

# LES DOMAINES D'ACTIVITÉ

---

- ❑ Gestion de A à Z du dossier :
  - Réponse à l'Appel d'Offre (dossier technique / artistique / environnemental)
  - Conception du spectacle
  - Gestion de l'équipe d'artificiers et mise à disposition d'un responsable de mise en œuvre
  - Préparation du spectacle et du matériel
  - Transport
  - Installation et mise en œuvre
  - Retour du matériel et traitement des déchets

**Chiffre clé : 20 spectacles & 150 artificiers sur la période du 14 juillet**



# LES DOMAINES D'ACTIVITÉ

## Quelques réalisations en France et à l'Export :

Paris

Toulouse

Carcassonne

24h du Mans

Royan

La Rochelle

Arrivée du Tour de France à Nice

100ans du club de l'AS MONACO

Heritage Festival (Abu Dhabi)

Abidjan NYE

Le Grand Pavois



## PÔLE ÉVÉNEMENTIEL



Création et mise en œuvre  
de spectacles multimédia.

Nous réalisons des événements  
originaux et dimensionnants, nous  
composons des œuvres  
pyrotechniques pluridisciplinaires.

Nous sommes maîtres  
artificiers et créateurs d'émotions  
depuis 1739.



DES ÉQUIPES, DES ENGAGEMENTS, DES SOLUTIONS.

# LE CENTRE DE FORMATION

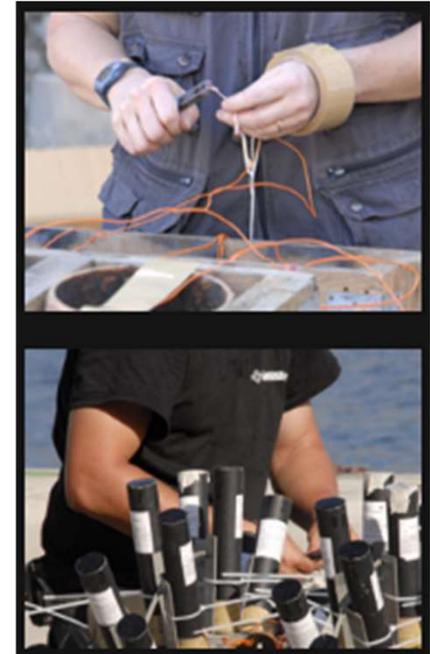
---

Formation des artificiers au diplôme F4T2 (nécessaire pour être responsable de mise en œuvre d'un spectacle)

Formation sur le site de Sainte-Foy-de-Peyrolières et délocalisées partout en France (concessionnaires)

Agrément Préfectoral du Centre de Formation valable 5 ans avec audit d'un service de l'état

**Chiffres clés : environ 170 stagiaires formés sur 20 formations par an**



Quallopi  
processus certifié  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

# LE SITE INDUSTRIEL



# LE SITE INDUSTRIEL



- ❑ Emprise foncière Etienne  
Lacroix totale **120 hectares**
- ❑ **40h site industriel**
- ❑ 40h espaces boisées
- ❑ 40h espaces prairie

# LE SITE INDUSTRIEL

---

## Les activités du site industriel

- ❑ Rubrique 4220 : **Stockage** de produits explosifs (artifices de divertissement)

# LE SITE INDUSTRIEL

---

## Les activités du site industriel

- ❑ Rubrique 4220 : **Stockage** de produits explosifs (artifices de divertissement)
- ❑ Rubrique 4210 : **Mise en liaison** de produits explosifs (artifices de divertissement)

**≠ fabrication**



# LE SITE INDUSTRIEL

---

## Les activités du site industriel

- ❑ Rubrique 4220 : **Stockage** de produits explosifs (artifices de divertissement)
- ❑ Rubrique 4210 : **Mise en liaison** de produits explosifs (artifices de divertissement)

**≠ fabrication**

- ❑ Rubrique 2793 : **Destruction des produits de notre process uniquement**

# RISQUE & DANGER

- ▶ Le danger c'est la propriété intrinsèque d'un éléments et/ou d'un phénomène pouvant altérer l'intégrité physique.



- ▶ Le risque est la conjonction (mise en présence) d'un danger et d'une exposition.



Risque = Danger X Exposition

# LES PRODUITS

## Les dangers des produits



E



Explosion



C



Combustion



M



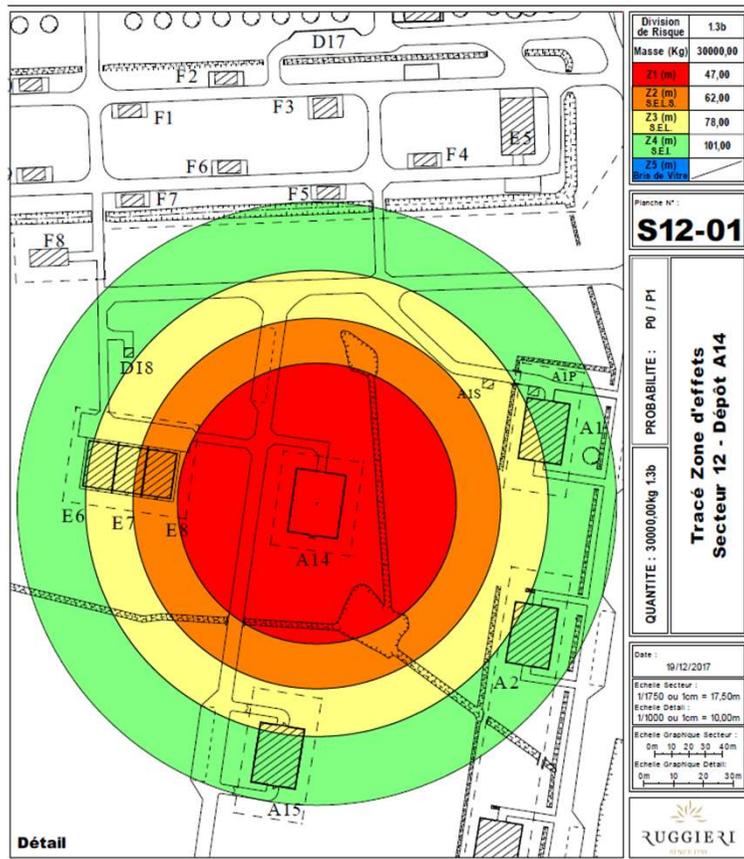
Mineur

# LES PRODUITS

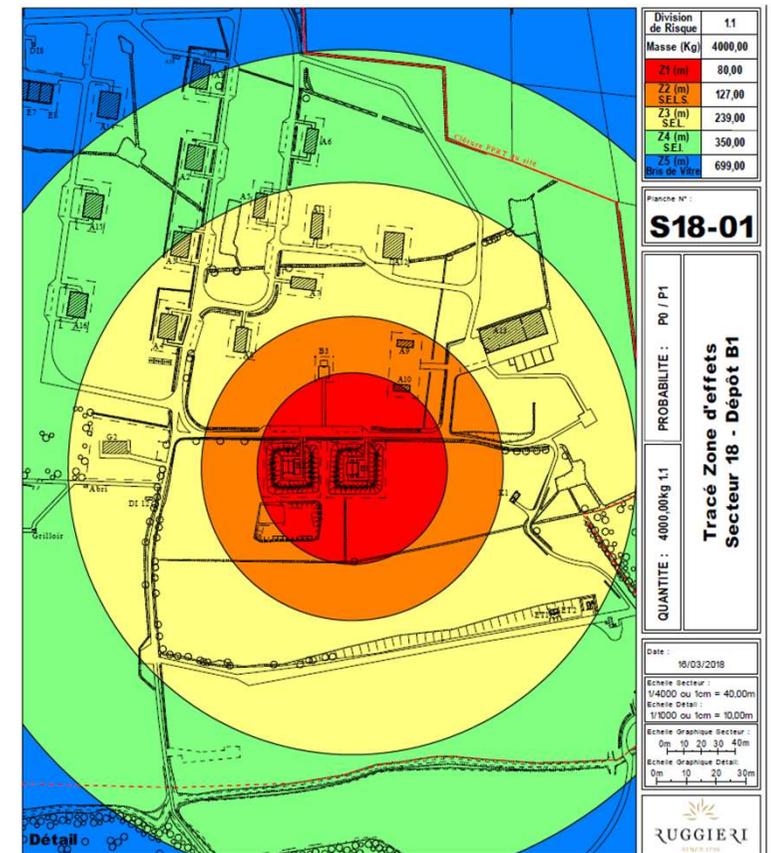
En cas d'accident, des zones d'effets sont calculées réglementairement en fonction :

1. De la nature des produits (1.1 / 1.3 / 1.4)
2. De la quantité stockée à l'emplacement étudié

30T de 1.3 / 4 zones / max : 101m



4T de 1.3 / 5 zones / max : 700m



# MESURES PREVENTIVES

---

## Les grandes mesures préventives

- **Fractionnement et limitation** des charges : 1 dépôt = 1 masse de stockage maximale

# MESURES PREVENTIVES

---

## Les grandes mesures préventives

- **Fractionnement et limitation** des charges : 1 dépôt = 1 masse de stockage maximale
- Masse stockée **en adéquation avec l'opération pratiquée**



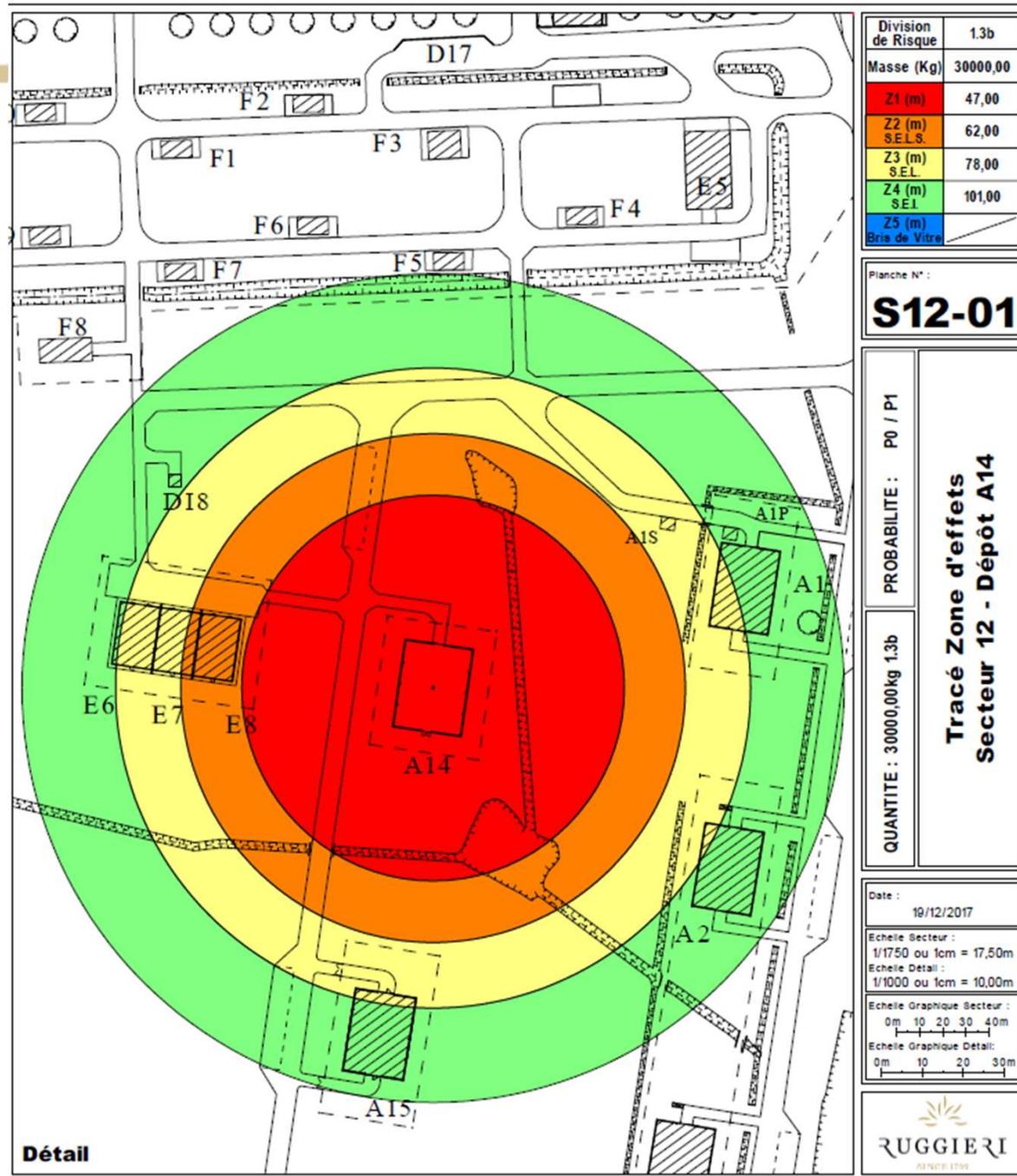
# MESURES PREVENTIVES

---

## Les grandes mesures préventives

- **Fractionnement** et **limitation** des charges : 1 dépôt = 1 masse de stockage maximale
- Masse stockée **en adéquation avec l'opération pratiquée**
- **Eloignement** des dépôts les uns par rapport aux autres en fonction des typologies d'activité dans les bâtiments (probabilité), des zones d'effets

# MESURES PREVENTIVES & CURATIVES



# MESURES PREVENTIVES

---

## Les grandes mesures **préventives**

- **Fractionnement** et **limitation** des charges : 1 dépôt = 1 masse de stockage maximale
- Masse stockée **en adéquation avec l'opération pratiquée**
- **Eloignement** des dépôts les uns par rapport aux autres en fonction des typologies d'activité dans les bâtiments (probabilité), des zones d'effets
- Réalisation de **coupe-feux** (zone de terre labourée) autours des clôtures et à des endroits stratégiques pour rompre la propagation de l'incendie

# MESURES PREVENTIVES

---

## Les grandes mesures préventives

- Fractionnement et limitation des charges : 1 dépôt = 1 masse de stockage maximale
- Masse stockée en adéquation avec l'opération pratiquée
- Eloignement des dépôts les uns par rapport aux autres en fonction des typologies d'activité dans les bâtiments (probabilité), des zones d'effets
- Réalisation de coupe feu autour des clôtures et à des endroits stratégiques pour rompre la propagation de l'incendie

→ Objectif : limiter les effets et empêcher les effets dominos



# MESURES PREVENTIVES & CURATIVES

---

## Les grandes mesures préventives

- Cadrage des manipulations possibles dans le bâtiment via une étude réglementaire – par défaut tout ce qui n'est pas écrit est interdit

# MESURES PREVENTIVES & CURATIVES

---

## Les grandes mesures **préventives**

- Cadrage des manipulations possibles dans le bâtiment via une étude réglementaire – par défaut tout ce qui n'est pas écrit est interdit
- Formation des opérateurs : à l'arrivée, au poste, chaque trimestre sur des thématiques de sécurité



# MESURES PREVENTIVES & CURATIVES

---

## Les grandes mesures curatives en cas d'accident

- Réserve d'eau de 450m<sup>3</sup> avec réseau incendie
- Véhicule incendie
- Equipe de pompiers
- Cellule de gestion de crise avec formation + exercice annuel en collaboration avec les autorités et le SDIS

→ Objectifs :

- Avoir une première intervention sur site avant l'arrivée du SDIS pour empêcher le sinistre de se propager
- Avoir des automatismes de gestion de l'accident
- Faire connaître le site et nos modalités d'intervention au SDIS



# QUESTIONS/REPONSES

